

**7<sup>ème</sup> Réunion du Comité de session du  
Conseil scientifique de la CMS (ScC-SC7)**

*Bonn, Allemagne, 17 – 20 septembre 2024*

---

UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.2.2

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET PROGRAMME DE LA RÉUNION**

*(préparé par le Secrétariat)*

Résumé:

L'ordre du jour provisoire annoté doit être lu conjointement avec le document Ordre du jour provisoire et documents (ScC-SC7/Doc.2.1).

Heure	Mardi 17 septembre	Mercredi 18 septembre	Jeudi 19 septembre			Vendredi 20 Septembre
08:00-09:00	<b>Enregistrement</b>	<b>Enregistrement</b>				
09:00-10:30	<b>Plénière - Salle AAH (étage supérieur)</b>	<b>Groupes de travail (GT)</b>		<b>Groupes de travail (GT)</b>		<b>Plénière - Salle AAH</b>
	Points de l'ordre du jour 1 2.1 2.2 3 (introduction) 3. Part A (introduction) 5	<b>Aquatique Salle AAH</b>  3. Part B 6.2.1	<b>Aviaire Salle 2112</b>  3. Part C 6.3.1 6.3.2	<b>Aquatique Salle AAH</b>  Suite	<b>Aviaire Salle 2112</b>  Suite	<b>Terrestre (à confirmer) Salle à confirmer</b>  Suite
10:30-11:00	<b>Pause café/thé - AAH</b>	<b>Pause café/thé - AAH</b>		<b>Pause café/thé - AAH</b>		<b>Pause café/thé - AAH</b>
11:00-12:30	<b>Plénière</b>	<b>Aquatique</b>	<b>Aviaire</b>	<b>Aquatique</b>	<b>Aviaire</b>	<b>Plénière</b>
	7.1 7.2 7.3	Suite	Suite	Suite	Suite	Suite
12:30-14:30	<b>Pause déjeuner</b>	<b>Pause déjeuner</b>		<b>Pause déjeuner</b>		<b>Pause déjeuner</b>
13:15-14:30	<b>Discussion informelle – Petrels / 813</b>					
14:30-16:00	<b>Plénière</b>	<b>Aquatique</b>	<b>Terrestre Salle 2112</b>	<b>Plénière</b>		<b>Plénière</b>
	4.1 4.2 6.1.1 6.1.2 6.1.3 6.1.4	Suite	3. Part D 6.4.1 6.4.2 6.4.3	3. Part A Suite		Suite
16:00-16:30	<b>Coffee/Tea Break - AAH</b>	<b>Coffee/Tea Break - AAH</b>		<b>Coffee/Tea Break - AAH</b>		<b>Coffee/Tea Break - AAH</b>
16:30-18:00	<b>Plénière</b>	<b>Aquatique</b>	<b>Terrestrial</b>	<b>Plénière</b>		<b>Plénière</b>
	6.1.5 6.1.6 6.1.7	Suite	Suite	3. Part A Suite		Derniers points de l'ordre du jour 8 9 10

**MARDI 17 SEPTEMBRE**

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents pertinents	Commentaires/Résultats de la réunion
<b>09:00-18:00</b> <i>(Plénière)</i>			
09:00-10:30	<b>1. Ouverture de la réunion</b>	Pas de document	Le président du Conseil scientifique et le secrétaire exécutif de la CMS accueillent les participants et font des remarques introductives.
	<b>2. Adoption de l'ordre du jour et du programme</b>		
	2.1 Ordre du jour provisoire et Documents	<a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.2.1/Rev.2</a>	La réunion sera invitée à examiner l'ordre du jour provisoire ainsi que l'ordre du jour provisoire annoté (y compris le programme) et à faire toute proposition de modification avant leur adoption.  <i>Résultat escompté:</i> Ordre du jour et programme adoptés.
	2.2 Ordre du jour provisoire annoté et programme de la réunion		
	<b>3. Programme de travail du Comité de session du Conseil scientifique pour la période intersession entre la COP14 et la COP15</b>	<a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.3</a>	Le Secrétariat présente le document et explique le processus d'élaboration et de finalisation au cours de la réunion.  Il est prévu qu'après l'introduction du document et une première discussion générale en plénière, le développement du document se fera en plénière (documents institutionnels, juridiques et intersectoriels) et dans les groupes de travail (espèces aquatiques, espèces aviaires, espèces terrestres). Chaque groupe de travail examinera la section respective du PdT et son président fera rapport aux séances plénières finales, qui finaliseront et adopteront le PdT, sur la base des contributions des groupes de travail.  <i>Résultat escompté :</i> La réunion est informée du processus d'élaboration, de finalisation et d'adoption du PdT. Des groupes de travail sont mis en place.
<b>Annexe au Programme de travail du Comité de session du Conseil scientifique pour la période intersession entre la COP14 et la COP15 - Partie A: questions stratégiques, institutionnelles et juridiques et questions intersectorielles liées à la conservation</b>	<a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.3/Annex/Part A</a>	Le Secrétariat présente le document qui sera examiné en séance plénière. Il est prévu que la réunion examine d'abord les points du PdT pour lesquels un point autonome est inscrit à l'ordre du jour du ScC-SC7, puis le reste du contenu de l'annexe - partie A.  <i>Résultat escompté :</i> La réunion est informée et accepte l'ordre d'examen de la partie A de l'annexe et des points connexes de l'ordre du jour.	

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents pertinents	Commentaires/Résultats de la réunion
	<b>5. État des espèces migratrices dans le monde – Mise en œuvre de la Résolution 14.4 et des Décisions 14.23 – 14.24</b>	<a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.5</a>	<p>Le Secrétariat présente le document. La réunion est invitée à fournir des commentaires sur les prochaines étapes à suivre dans l'élaboration du champ d'application et toute section « coup de projecteur » supplémentaire portant sur des sujets particuliers ou des questions importantes pour la deuxième édition du rapport sur l'état des espèces migratrices dans le monde, sur le développement d'études de cas supplémentaires sur des espèces individuelles inscrites aux Annexes de la CMS, sur les éléments d'un éventuel tableau de bord en ligne de données de la CMS, et sur les éléments et une approche pour identifier tout développement majeur concernant l'état de conservation des espèces migratrices, y compris les tendances émergentes ou les menaces, qui pourraient être présentées à la COP15.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : La ScC-SC7 fournit ses directives au Secrétariat sur le champ d'application et toute section « coup de projecteur » supplémentaire portant sur des sujets particuliers ou des questions importantes pour la deuxième édition du rapport sur l'état des espèces migratrices dans le monde et sur le développement du tableau de bord en ligne des données de la CMS, ainsi que sur toutes les questions pertinentes qui pourraient être présentées à la COP15.</p>
<b>10:30-11:00</b>	<b>Pause café/thé</b>		
11:00-12:30	<b>7. Annexes de la CMS</b>  7.1 Traitement des espèces incluses dans les familles agrégées inscrites à l'Annexe II et des taxons susceptibles d'être inscrits aux Annexes	<a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.7.1</a>	<p>Le co-conseiller pour les oiseaux nommé par la COP présente le point de l'ordre du jour. L'assemblée est invitée à faire des propositions concernant l'élaboration d'un processus de révision des annexes des résolutions 14.19 et 14.20, et à établir un groupe de travail pour soutenir la mise en œuvre des décisions 14.233 et 14.236.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Les prochaines étapes sont convenues pour développer un processus de priorisation des espèces aviaires et pour l'appliquer aux espèces listées dans les Annexes des résolutions 14.19 et 14.20, pour développer des listes équivalentes pour d'autres groupes taxonomiques, et pour développer des conseils aux Parties sur une approche stratégique pour maximiser la conservation des taxons prioritaires. Un groupe de travail intersession est établi.</p>

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents pertinents	Commentaires/Résultats de la réunion
	7.2 Harmoniser la nomenclature et la taxonomie utilisées pour les espèces inscrites aux annexes de la CMS avec celles des initiatives globales en matière de biodiversité	<a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.7.2</a>	<p>Le Secrétariat présente le point de l'ordre du jour. Le document contribue à l'effort en cours pour harmoniser la taxonomie et la nomenclature entre la CMS et la CITES. La réunion est invitée à examiner les prochaines étapes pour évaluer l'utilité du Catalogue of Life en tant que source potentielle d'informations taxonomiques et nomenclaturales pour la CMS et à décider des prochaines étapes pour rédiger un rapport pour la COP15 de la CMS.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : La ScC-SC7 décide des prochaines étapes pour évaluer la pertinence du Catalogue of Life en tant que source potentielle pour toutes les informations taxonomiques et nomenclaturales pour la CMS. Un groupe de travail intersession est créé.</p>
	7.3 Maintien des listes d'espèces inscrites aux Annexes de la CMS	Pas de document	<p>Le Secrétariat présente au ScC-SC7 la situation de la gestion des bases de données en ligne des espèces inscrites aux Annexes de la CMS et demande son avis sur la portée et le contenu de ces bases de données et les améliorations possibles.</p> <p><i>Résultat escompté</i> : Le Conseil scientifique est informé et donne son avis sur la gestion des bases de données en ligne des espèces inscrites aux Annexes de la CMS et fournit ses recommandations concernant les prochaines étapes.</p>
12:30-14:30	Pause déjeuner		

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents pertinents	Commentaires/Résultats de la réunion
14:30 – 16:00	4.1 Domaines d'activité des conseillers nommés par la COP	<a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.4.1</a>	<p>Le Secrétariat présente le point de l'ordre du jour. La réunion est invitée à passer en revue les domaines d'activité des conseillers nommés par la COP et à proposer un moyen d'élaborer une recommandation pour la COP15 à ce sujet. La ScC-SC7 sera invitée à évaluer s'il y a des domaines supplémentaires à prendre en considération et comment mieux utiliser l'expertise des conseillers nommés par les Parties, qu'ils soient ou non membres du Comité de session, en particulier pour traiter des sujets qui ne relèvent pas d'un domaine désigné.</p> <p><i>Résultat escompté:</i> Une recommandation à COP15 sur les futurs domaines d'activité des conseillers nommés par la COP est formulée, ou un processus est établi pour élaborer une telle recommandation par la ScC8. Un accord est conclu sur la manière d'encourager une plus grande participation des conseillers nommés par les Parties aux travaux du Conseil scientifique.</p>
	4.2 Vue d'ensemble des groupes de travail et des équipes spéciales établis sous l'égide du Conseil scientifique de la CMS et de son Comité de session	<a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.4.2</a>	<p>Le Secrétariat présente le point de l'ordre du jour. Les participants à la réunion sont invités à examiner la liste des groupes de travail scientifiques et des équipes spéciales, existants ou nouvellement créés, et à finaliser leur mandat, le cas échéant.</p> <p><i>Résultat escompté:</i> Une liste des groupes de travail scientifiques et des équipes spéciales est établie. Le mandat (ou cahier des charges) est modifié le cas échéant. Une procédure est mise en place pour modifier le cahier des charges lorsqu'il ne peut être finalisé lors de la réunion du ScC-SC7.</p>
	6.1.1. Déclin des insectes et menaces qu'il représente pour les insectivores migrants	<a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.6.1.1</a>	<p>Le Secrétariat présente le point de l'ordre du jour. La réunion est invitée à examiner le rapport « Déclin des insectes et menaces qu'il représente pour les insectivores migrants » et à fournir des recommandations et des lignes directrices pour examen par le Conseil scientifique conformément à la décision 14.216. Il est proposé d'envisager la création d'un groupe de travail intersession sur cette question.</p> <p><i>Résultat escompté:</i> La ScC-SC7 convient de son approche pour s'assurer que les recommandations et les orientations demandées par la COP14 sont fournies au Secrétariat. Si un groupe de travail est créé, son mandat est approuvé.</p>
	6.1.2 Pastoralisme et espèces migratrices	<a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.6.1.2</a>	<p>Le Secrétariat présente le point de l'ordre du jour. La réunion est invitée à établir un groupe de travail multipartite et à examiner le projet de mandat.</p> <p><i>Résultat escompté:</i> Un groupe de travail est mis en place avec un mandat convenu.</p>

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents pertinents	Commentaires/Résultats de la réunion
	6.1.3 Aires de conservation transfrontières pour les espèces migratrices	<a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.6.1.3</a>	<p>Le Secrétariat présente le point de l'ordre du jour. La réunion est invitée à examiner l'outil d'identification des opportunités de conservation transfrontalière en Afrique et à faire des recommandations sur son utilisation future, à identifier les améliorations et à informer sur l'expansion future de l'outil.</p> <p><i>Résultat escompté:</i> Des recommandations sur l'avenir de l'outil sont formulées.</p>
	6.1.4 Infrastructure et espèces migratrices	<a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.6.1.4</a>	<p>Le Secrétariat présente le point de l'ordre du jour. La réunion est invitée à créer un groupe de travail et à examiner le projet de mandat.</p> <p><i>Résultat escompté:</i> Un groupe de travail est mis en place avec un mandat convenu.</p>
<b>16:00-16:30</b>	<b>Pause café/thé</b>		
16:30-18:00	6.1.5 Mise en œuvre de la Résolution 13.5 (Rev.Cop14) de la CMS Lignes directrices internationales relatives à la pollution lumineuse dont sont victimes les espèces migratrices	<a href="#">ScC-SC7/Doc.6.1.5</a>	<p>Le conseiller nommé par la COP pour la pollution marine présente le point de l'ordre du jour. La réunion est invitée à examiner les recommandations relatives à la diffusion des nouvelles lignes directrices sur la pollution lumineuse et à la facilitation d'une consultation d'experts sur d'éventuelles futures lignes directrices.</p> <p><i>Résultat escompté:</i> La réunion fournit des recommandations relatives à la diffusion des lignes directrices sur la pollution lumineuse et identifie un ou plusieurs membres du conseil scientifique pour faire avancer ce sujet.</p>
	6.1.6 Changement climatique et espèces migratrices	<a href="#">ScC-SC7/Doc.6.1.6</a>	<p>Le conseiller nommé par la COP pour le changement climatique présente le point de l'ordre du jour. La réunion est invitée à rétablir le groupe de travail sur le changement climatique et à examiner la mise en œuvre des décisions pertinentes adoptées par la COP14. La réunion est informée de la tenue d'un atelier international d'experts sur la mise en œuvre de la décision 14.214, prévu du 12 au 13 février 2025 à Édimbourg (Royaume-Uni).</p> <p><i>Résultat escompté:</i> Le groupe de travail sur le changement climatique est rétabli et la réunion est informée des préparatifs de l'atelier conformément à la décision 14.214.</p>

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents pertinents	Commentaires/Résultats de la réunion
	6.1.7 Intégration des savoirs locaux et autochtones pour soutenir la conservation efficace des espèces migratrices	<a href="#">ScC-SC7/Doc.6.1.7</a>	<p>Un membre du comité de session pour l'Océanie présente le point de l'ordre du jour. La réunion est invitée à envisager de renforcer l'inclusion des connaissances autochtones et locales dans les activités et l'évaluation du Conseil scientifique et, dans un premier temps, d'établir un groupe de travail.</p> <p><i><u>Résultat escompté</u></i> : Un groupe de travail intersessions est créé et son mandat est approuvé.</p>

## MERCREDI 18 SEPTEMBRE

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents pertinents	Commentaires/Résultats de la réunion
09:00-18.00 (Groupes de travail)	Réunion des groupes de travail taxonomiques		
	<b>Groupe de travail espèces aquatiques</b>		
09:00-18:00	<b>3. Programme de travail du Comité de session du Conseil scientifique pour la période intersession entre la COP14 et la COP15</b>	UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.3 <a href="#">Annexe Programme de travail pour le ScC: questions liées à la conservation des espèces aquatiques</a> <a href="#">ScC-SC7/Inf.14</a> <a href="#">ScC-SC7/Inf.15</a> <a href="#">ScC-SC7/Inf.16</a>	Le Secrétariat présente le document et en explique l'utilisation tout au long de la réunion.  <i>Résultat escompté:</i> La réunion devrait permettre de finaliser le PdT 2024-2026.
	6.2.1 Rôle des cétacés dans le fonctionnement des écosystèmes	<a href="#">ScC-SC7/Doc.6.2.1</a>	Le Secrétariat présente les résultats du deuxième atelier conjoint CBI-CMS sur le fonctionnement de l'écosystème des cétacés. Toute action supplémentaire proposée pourrait être reflétée dans le PdT.
	<b>Groupe de travail espèces aviaires</b>		
09:00-12:30	<b>3. Programme de travail du Comité de session du Conseil scientifique pour la période intersession entre la COP14 et la COP15</b>	<b>Part C</b>	Le Secrétariat présente le document et en explique l'utilisation tout au long de la réunion.  <i>Résultat escompté:</i> La réunion devrait permettre de finaliser le PdT 2024-2026.
	6.3.1 Plan d'action international par espèce 2024-2036 pour le faucon concolore	<a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.6.3.1</a>	Le Secrétariat introduit le document et présente le Plan d'action international par espèce 2024-2036 pour le faucon concolore.  <i>Résultat escompté:</i> La ScC-SC7 élabore ses recommandations, le cas échéant, pour examen par le Comité permanent.

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents pertinents	Commentaires/Résultats de la réunion
	6.3.2 Plan d'action pour la conservation du vautour ouest-africain 2023-2043	<a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.6.3.2</a>	Le Secrétariat introduit le document et présente le Plan d'action pour la conservation du vautour ouest-africain 2023-2043.  <i>Résultat escompté:</i> La ScC-SC7 élabore ses recommandations, le cas échéant, pour examen par le Comité permanent.
<b>Groupe de travail espèces terrestres</b>			
14:30-18:00	<b>3. Programme de travail du Comité de session du Conseil scientifique pour la période intersession entre la COP14 et la COP15</b>	UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.3 <a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.3/Annex/Part D</a>	Le Secrétariat présente le document et en explique l'utilisation tout au long de la réunion.  <i>Résultat escompté:</i> La réunion devrait permettre de finaliser le PdT 2024-2026.
	6.4.1 Initiative conjointe CITES -CMS pour les carnivores d'Afrique	<a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.6.4.1</a>	Le Secrétariat présente le document. Un représentant du Zimbabwe est invité à présenter le rapport <i>Status of the African cheetah (Acinonyx jubatus) in Zimbabwe</i> (statut des guépards en Afrique)
	6.4.2 Initiative de la CMS pour le Jaguar	<a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.6.4.2</a> SC7/Inf.6.4.2	Le secrétariat présente le document et informe sur le processus de mise en œuvre de l'initiative à ce jour.
	6.4.3 Initiative pour les mammifères d'Asie centrale	<a href="#">UNEP/CMS/sC-SC7/Doc.6.4.3</a> <a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Inf.6.4.3</a>	Un conseiller de la région CAMI nommé par les Parties présentera l'étude «Transboundary Conservation Hotspots for the Central Asian Mammals Initiative» (Zones prioritaires de conservation transfrontalière pour l'initiative sur les mammifères d'Asie centrale) et les mesures prises pour promouvoir la conservation des zones prioritaires transfrontalières sélectionnées.

**JEUDI 19 SEPTEMBRE**

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents pertinents	Commentaires/Résultats de la réunion
<b>09:00-12.30</b> <i>(Groupes de travail)</i>	<b>Réunion des groupes de travail taxonomiques</b>		
	<i>Groupe de travail espèces aquatiques</i>		
09:00-12:30	<i>Suite</i>		
	<i>Groupe de travail espèces aviaires</i>		
09:00-12:30	<i>Suite</i>		
	<i>Groupe de travail espèces terrestres (à confirmer)</i>		
09:00-10:30	<i>Suite</i>		
<b>12:30-14:30</b>	<b>Pause déjeuner</b>		
<b>14:30-18:00</b> <i>(Plénière)</i>			
14.30-18.00	Programme de travail du Comité de session du Conseil scientifique : questions institutionnelles, juridiques et intersectorielles	<a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.3/Annex/Part A</a>	La réunion poursuit l'examen du PdT institutionnel, juridique et intersectoriel comme indiqué dans la partie A du document UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.3.

## VENDREDI 20 SEPTEMBRE

Heure	Point de l'ordre du jour	Documents pertinents	Commentaires/Résultats de la réunion
<b>09:00-18:00</b> <i>(Plénière)</i>			
09:00-18:00	Programme de travail du Comité de session du Conseil scientifique : questions institutionnelles, juridiques et intersectorielles	<a href="#">UNEP/CMS/ScC-SC7/Doc.3/Annex/Part A</a>	<i>Suite</i>
	Rapport des groupes de travail	Documents de séance (CRPs)	
	<b>8. Date et lieu de la 8<sup>e</sup> réunion du Comité de session du Conseil scientifique (ScC-SC8)</b>	Pas de document	
	<b>9. Autres questions</b>	Pas de document	
	<b>10. Clôture de la réunion</b>	Pas de document	